PASS PERMIS (CHANTIERS JEUNES) PAR LE CCAS D'ABBEVILLE

Le dispositif **Chantiers de Jeunes**, mis en place grâce au soutien du Contrat de Ville, permet aux jeunes issus des différents quartiers prioritaire de la ville d'Abbeville, garçons ou filles âgé(e)s de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire de :

- Participer à la rénovation du patrimoine communal,
- Bénéficier de moyens pour financer un "projet d'accès à la mobilité" (permis de conduire).

Plus d'informations auprès du CCAS au 03 22 20 24 00 et dans le dépliant, disponible ici https://abbeville.fr/wp-content/uploads/2024/12/Le-CCAS-dAbbeville-un-etablissement-pour-le-bien-etre-de-la-population.pdf

https://www.abbeville.fr/quotidien/solidarite/ccas/

CCAS de la municipalité d'Abbeville:
6 rue du Champ de Mars
BP 10304
80103 - Abbeville
https://www.abbeville.fr/